



Paris, le 21 décembre 2017

COMMUNIQUE

LA SCAM ET LE GROUPE CANAL+ SIGNENT UN ACCORD

La Scam, Société civile des auteurs multimedia, et le Groupe CANAL+ annoncent avoir conclu un accord pluriannuel portant sur la diffusion de son répertoire sur l'ensemble des chaînes et des services du Groupe CANAL+ en France et à l'international.

Cet accord permettra de couvrir et rémunérer les auteurs de la Scam pour l'utilisation de leurs œuvres au sein des nouvelles offres du Groupe CANAL+. Ce dernier se réjouit de ce nouveau partenariat avec la Scam qui intervient après la signature d'un accord similaire avec la SACEM en septembre 2017.

Il entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2018.

Jean-Christophe Thiery, président du Directoire de Groupe CANAL+ : « Le Groupe CANAL+ se réjouit de ce nouvel accord avec la Scam qui tient compte des nouvelles offres proposées à nos abonnés. Par cet accord, le Groupe CANAL+ réaffirme aussi son engagement dans le soutien des auteurs et plus largement de la création en France. ».

Hervé Rony, directeur général de la Scam : « Cet accord, dans un contexte difficile, préserve les intérêts fondamentaux des auteurs et leurs rémunérations. Il parvient à un équilibre économique qui démontre que la gestion collective est un mécanisme à la fois souple et efficace. »

Contacts presse

Groupe CANAL+:
Laurence Gallot 01 71 35 02 22
Antoine Banet-Rivet 01 71 35 00 26

Scam:
Astrid Lockhart 01 56 69 64 05